

# La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?

---

## Déclaration du groupe des Professions libérales

Nous serons demain de plus en plus nombreux à vivre en ville.

Afin de limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, nous devons densifier la ville. Densifier Oui ! Mais pas à n'importe quel prix ! Nous devons concevoir des villes harmonieuses, agréables à vivre et désirables. Intégrer la Nature en ville est un des moyens de faire accepter cette densification !

Outre le plaisir des yeux, le plaisir des sens, les bienfaits de la nature sont, comme le rappelle l'avis, nombreux. On peut citer notamment l'atténuation des effets du réchauffement climatique, la lutte contre l'érosion de la biodiversité ou encore l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau. Elle a aussi des effets bénéfiques sur la santé. Elle apporte calme, apaisement, aménité aux citoyens.

L'avis met l'accent sur la difficulté d'articuler certaines politiques publiques d'aménagement avec l'intégration de la nature.

« Construire plus » en intégrant la nature, c'est possible. Certes cela a un coût. On peut par exemple limiter les parkings de surface, végétaliser les terrasses, les balcons ou les murs de nos bâtiments, créer des forêts verticales, ré-ouvrir certains cours d'eau...

L'avis cite d'ailleurs de nombreuses opérations exemplaires menées par des grandes villes telles Lille, Strasbourg ou encore Paris.

Des interventions plus modestes, initiées par des villes moyennes sont moins mises en avant dans l'avis, alors qu'avec des moyens financiers et humains réduits, bon nombre d'entre elles mènent des actions remarquables, en requalifiant des avenues plantées, des espaces délaissés, en installant des nichoirs à choucas comme dans le clocher de l'église de St Vaast.

Si les professions libérales ne peuvent qu'encourager les pratiques transversales ou les expérimentations, elles regrettent que l'avis ait mis en avant l'opération « Réinventer Paris », sans s'interroger plus loin sur la procédure adoptée par la ville. À grand renfort de publicité, celle-ci a en effet fait travailler, hors commande publique, sans les rémunérer à leur juste valeur des équipes pluridisciplinaires qui certes ont su montrer leur capacité à

imaginer des projets innovants intégrant largement la nature, mais au risque de mettre en péril leurs entreprises. Comment faire avec des procédures non durables du développement durable ?

L'expertise française en ingénierie urbaine (que cela soit en urbanisme, en architecture paysage, en traitement de l'eau) est recherchée, elle s'exporte. L'association « Sous les fraises » que la section a rencontrée a germé à Grenoble, travaille aujourd'hui sur Paris, est appelée à intervenir demain en Chine et en Australie.

Les préconisations contenues dans l'avis vont dans le sens d'une renaturation de la ville, certaines d'entre elles peuvent paraître exigeantes mais il en va de notre survie sur le long terme... .

Pour toutes ces raisons, le groupe des professions libérales a voté l'avis.